



**P 3 D**

## ***Patrimoine et Développement***

*De l'Individu, de la Société, de l'Economie*

*Comité de Sauvegarde du Vieux Grenoble*

10 Rue Chenoise 38000 Grenoble

04 76 01 89 85 ; 06 80 94 04 26 ; 06 63 64 31 05

cspgp3d@aol.com

### **Lettre d'information n°16 MARS 2003**

LA/JPC/JPB/AR/03-04

#### **TABLE RONDE : LE CITOYEN ET LA RELATION FRICHE / GOUVERNANCE URBAINES**

La friche est à la fois intégrée au tissu urbain par son insertion spatiale dans l'espace-ville et mise à l'écart des dynamiques urbaines par sa situation de « pause » dans les cycles fonctionnels de la ville.

La friche, qu'elle soit industrielle, militaire, administrative, universitaire..., est un espace en attente de réinsertion officielle et formelle. Elle peut alors poser divers problèmes d'ordre environnemental (pollution des sols, pollution visuelle), sociale (marginalité, insécurité).

Pourtant la friche, quelle que soit sa taille, est aussi une formidable opportunité foncière. Elle constitue l'un des rares espaces intra-urbains encore disponibles dans ce territoire qui a tendance à s'étendre vers ses périphéries. Cet espace en veille foncière a l'immense potentiel de re-densifier et re-dynamiser les espaces centraux de la ville-centre d'une agglomération, en contribuant à son renouvellement et à son renforcement.

Socialement et humainement, la friche est également une opportunité d'expression innovante de la citoyenneté et d'application des processus émergents. En effet, on observe aujourd'hui un désir croissant de réinvention des moyens actuels de participation à la décision.

Le rôle actuellement accordé au citoyen est réduit à des échanges d'opinion entre des groupes, des collectifs, souvent prédéfinis et figés dans le temps, au sein d'une société en mutation incessante.

La friche est porteuse de cette émancipation citoyenne nouvelle car elle est une occasion d'expression interne et externe.

- Interne, pour les citoyens praticiens de la friche en tant que lieu d'expression sociale, culturelle, artistique pour des populations perçues comme marginales ( or, n'est ce pas souvent des marges que naît la nouveauté et par la suite la nouvelle normalité ? ).
- Externe, pour les citoyens porteurs d'idées et d'opinions sur le projet. En effet, ces sites portent en eux un patrimoine historique, culturel, social, qui s'est défini en accord ou à l'écart des normes communes et qui contribue à l'innovation. Ce « non-usage normatif » permet la profusion d'idées sur l'usage et le devenir du site, utiles à l'élaboration du projet de réutilisation de la friche.

La table ronde que nous avons organisée le mercredi 19 février 2003 à l'Institut de Géographie Alpine s'inscrivait au sein d'une initiative collective avec les associations Cap Berriat et Agora Peuple et Culture. Elle avait pour ambition d'organiser deux tables rondes sur le thème « friche et gouvernance urbaines ». La première, que nous avons organisée et présidée, sur le thème « le citoyen et la relation friche – gouvernance urbaine », a eu l'objectif d'associer les discours de champs d'études scientifiques différents et de donner la parole à des acteurs, penseurs, conseillers, décideurs, afin d'ouvrir une réflexion nouvelle. La deuxième présentait les enjeux d'agglomération d'un cas grenoblois en cours de traitement, le site Bouchayer-Viallet, riche en activités économiques et culturelles innovantes.

La première table ronde a fait émerger les quatre thématiques suivantes :

## **1 : La friche : un processus économique et social en expansion**

Nous nous trouvons actuellement dans une société en mutation accélérée où le territoire devient vite obsolète (Y. Chalas<sup>1</sup>).

Pour P. Eisler<sup>2</sup>, d'ailleurs, il n'existe pas, dans l'agglomération grenobloise, de véritables friches mais plutôt des espaces en mutation fonctionnelle. Une friche est pour lui un espace en mutation qui a perdu sa valeur marchande initiale sur le marché foncier. Dans les outils de planification urbaine (POS<sup>3</sup> et Schéma Directeur), elle a souvent été perçue comme un espace de réserve pour les activités économiques. La ville, donc, en se reconstruisant, redéfinit des processus de valorisation. La valeur économique de la friche est aussi reconnue par Monsieur G. Mancret<sup>4</sup> qui voit à Grenoble ce fait tout à fait paradoxal : il existe peu d'espace mais beaucoup de friches.

## **2 : La friche : un laboratoire pour notre société**

Plusieurs fois associée au terme de laboratoire (M. Vanier<sup>5</sup>, A.M. Maür<sup>6</sup>), la friche est un « lieu d'expérience » (P. Kermen<sup>7</sup>), reflet d'une société, car elle possède une très forte valeur symbolique (P. Eisler).

Selon A.M. Maür, elle est révélatrice d'une période d'entre-deux. En tant que lieu d'usage et de pratique, elle fait ressortir les potentialités et les richesses d'un territoire, les capacités d'auto-organisation, d'auto-construction des mobilisations collectives, les besoins d'équipements, de services, les situations d'exclusion, de conflits.

De plus, en tant que laboratoire d'expérience, où s'inventent de nouvelles formes de débat, de vie collective, où émergent des solutions sociales, économiques, elle permet de nouvelles actions associatives et culturelles. Elle ré-interroge ainsi sur la ville et sa gestion, sur les processus de fabrication du projet urbain et redéfinit les actions des projets. C'est aussi un champ d'expérimentation, de réflexion et de débat sur l'avenir d'un territoire.

## **3 : La friche : le révélateur de l'inadéquation des méthodes et processus actuels dans l'élaboration des projets urbains**

La friche s'inscrit dans un espace et une société qui ont profondément évolué et dans lesquels le rôle et la place du citoyen, les moyens et le processus d'élaboration des projets ne correspondent plus à la demande actuelle.

Selon Y. Chalas, en effet, les hommes politiques d'aujourd'hui ne sont plus en mesure de peser sur le cœur du monde. Il n'existe plus de logiques dualistes séquentielles (type offre/demande) mais des logiques en boucles, en rétroactions. De la même manière, on ne construit plus la cité par la règle et l'interdit, mais par le projet. Le projet urbanistique ne se mesure plus à sa capacité à rompre avec l'ordre social existant, mais à sa capacité à aider en permanence la société à se réinventer.

<sup>1</sup> Y. Chalas : Enseignant chercheur à l'Institut d'Urbanisme de Grenoble

<sup>2</sup> P. Eisler : Directeur d'études économiques à l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise

<sup>3</sup> POS : Plan d'Occupation des Sols, aujourd'hui remplacé par le Plan Local d'Urbanisme (PLU)

<sup>4</sup> G. Mancret : Fondateur des broseries du même nom, président du GREX, membre du comité exécutif des CGPME et du conseil économique et social de la région

<sup>5</sup> M. Vanier : Enseignant chercheur à l'Institut de Géographie Alpine, directeur du laboratoire TEO.

<sup>6</sup> A.M. Maür : Urbaniste à l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise

<sup>7</sup> P. Kermen : Adjoint à l'Urbanisme et à l'Environnement de la Ville de Grenoble

Il en découle ainsi, dans un cas comme celui de Grenoble, une inadéquation entre les compétences et les outils (P. Kermen). Selon lui, le pouvoir politique grenoblois se situe en retrait. Il reste faible face au jeu des acteurs économiques, forts influents sur la politique de la ville (pour des projets type Minatec). Dès lors, l'acteur politique fait du suivisme.

De plus, il faut noter un décalage entre les référentiels spatiaux d'un projet et les échelles de participation. La prédominance des discours des Unions de Quartier reflète par exemple parfaitement l'échelle du local et n'est pas adaptée aux projets d'agglomération. Comme l'a souligné M. Chamussy<sup>8</sup>, il n'existe pas aujourd'hui « d'intérêt de ville ou d'agglomération ». De la même manière, pour P. Kermen, il n'existe pas à l'heure actuelle de Schéma d'Aménagement Economique à l'échelle de la Métro ou de Schéma Directeur de Centralité.

A cela, il s'ajoute un autre décalage : au sein des divers conseils consultatifs émergent souvent des idées novatrices qui ne sont pas prises en compte par les instances décisionnelles (G. Mancret).

#### **4 : La friche : un creuset d'innovation**

Selon Y. Chalas, face à ce constat d'inadéquation, l'objectif de la gouvernance est de permettre un partenariat pour la coproduction des projets, au-delà de la simple association public/privé, par la concertation de multiples acteurs. En effet, pour lui, chaque citoyen, acteur potentiel, détient une partie de l'énoncé du problème et de la solution. Mais cela, bien entendu, avec modestie, à chaque niveau de compétence. Ainsi, le politique devient méthodologiquement un acteur parmi tant d'autres qui ne doit ni imposer, ni suivre à la lettre ce que demande tel ou tel acteur.

Le rôle du politique, pour P. Kermen, c'est précisément d'intégrer le débat contradictoire dans le processus de décision. Il n'y a pas assez de débats contradictoires dans les processus délibératifs. Ces débats contradictoires, associés à une évaluation en continu et à une analyse pluraliste, auraient pour objectif de montrer qu'il existe plusieurs scénarios et donc plusieurs choix possibles.

M. Chamussy, quant à lui, souligne que, pour répondre à l'inadéquation des échelles de décision, le référendum local pourrait être une réponse, associée à une information pluraliste à chaque phase de la décision. Cela permettrait une plus grande implication citoyenne au sein du pacte républicain.

Ne pourrait-on pas, également accorder au citoyen le droit à l'expérimentation, comme le propose G. Mancret ?

Ainsi donc, cette table ronde a amené à concevoir une réactualisation du processus démocratique face à la friche. Afin d'accéder à cette innovation dans les processus de participation, il s'agit d'insérer cette démarche dans le temps : le temps de la société, de la ville, de l'économie, de l'histoire...

L'exemple de Lausanne, de la friche du Flon, présenté par P. Schoeneich<sup>9</sup>, est parfaitement révélateur du phénomène. C'est la lenteur de construction du projet officiel qui a entraîné une évolution citoyenne spontanée du site. Cette mobilisation, aujourd'hui moteur des décisions et actions politiques, a permis une parfaite intégration humaine, spatiale, économique du site dans la ville.

*Lauren Andres*

*avec la collaboration de Jean-Pierre Charre*

*Bilan :*

*Nous avons été très satisfaits, ainsi que les intervenants, de cette manifestation où l'on a pu compter jusqu'à 130 personnes. Son public, très diversifié allant de l'étudiant, au chercheur, au militant associatif ou au simple citoyen, a été révélateur de l'intérêt croissant pour le sujet et a permis des périodes de débat très diversifiées.*

<sup>8</sup> M. Chamussy : Conseiller régional et municipal de l'opposition de la Ville de Grenoble

<sup>9</sup> P. Schoeneich : Enseignant chercheur à l'Institut de Géographie Alpine

## Réutilisation des locaux désaffectés par la Justice

*Synthèse des travaux d'un Groupe informel de réflexion rassemblant  
Unions de Quartier, Unions Commerciales, Union des Hôteliers, Vieux Grenoble,  
et ayant travaillé notamment durant les années 1997 - 1998.*

### Quatre enjeux :

- 1 - urbanistique : le rôle et l'extension du centre-ville de la ville-centre de l'agglomération,
- 2 - économique : redistribution spatiale du chiffre d'affaires,
- 3 - monumental : intégration des locaux protégés au projet de réutilisation,
- 4 - symbolique : image et les usages du centre-ville.

### Six principes :

- 1 - réutilisation dans le cadre d'une réflexion globale sur le rôle du centre-ville, sur la réappropriation des lieux patrimoniaux de ce centre et sur sa redynamisation,
- 2 - définition et mise en œuvre rapide des réutilisations, afin de réduire le temps de vacuité,
- 3 - réutilisation par des activités :
  - ressortant des fonctions tertiaires supérieures caractéristiques du centre-ville et/ou des fonctions de commandement qu'ont abritées les bâtiments désaffectés,
  - apportant une fréquentation d'une qualité et d'une importance au moins égales,
  - dont le prestige et le standing soient au niveau de la qualité architecturale, de l'intérêt historique et de la valeur patrimoniale des bâtiments,
  - remarquables ou exceptionnelles, dont l'attractivité justifie l'effort nécessaire pour venir en centre-ville (difficultés d'accès automobile, de stationnement),
- 4 - réutilisation par des activités capables de redistribuer sur les commerces, hôtels, cafés, restaurants, ... une clientèle à la fois socialement diversifiée et disposant d'un pouvoir d'achat,
- 5 - réutilisation par des activités permettant au grand public d'accéder, sinon en permanence, mais du moins régulièrement, aux locaux les plus prestigieux des différents bâtiments,
- 6 - réutilisation par des activités susceptibles de se combiner avec la fonction résidentielle : des activités diurnes ou des activités nocturnes compatibles avec la qualité de vie des riverains.

### Sept pistes :

- 1 - la culture : musée exclu, bibliothèque, musique, théâtre, festivals,
- 2 - le savoir : activités intellectuelles de haut niveau ou d'exception (soutenances, congrès, séminaires), activités d'enseignement et de recherche spécifiques (histoire de l'art, ...),
- 3 - la promotion : petits salons professionnels, vitrines de présentation,
- 4 - l'administration du territoire : services décentralisés de l'Etat, de collectivités territoriales,
- 5 - l'économie : galerie commerciale de standing, résidence hôtelière,
- 6 - l'accueil et l'information : Office de Tourisme,
- 7 - la citoyenneté : activités liées à la culture, à l'urbanisme (projet dans ancien Musée place de Verdun), au patrimoine, aux droits de l'homme, à la construction européenne, ...

Jean-Paul Bassaler



18 avril 98 - 15 janvier 03

Jean-Pierre Charre





**P 3 D**

**Patrimoine et Développement**

*De l'Individu, de la Société, de l'Economie*

Comité de Sauvegarde de Vieux Grenoble

04-76-01-89-85 – csvgp3d@aol.com

Association Loi 1901

*Permanences tous les premiers et troisièmes mardis du  
mois de 15 h à 18 h, sauf pendant les vacances scolaires.*

Emetteur : Le Bureau

Destinataire : Les membres du C S V G P3D

MARS 2003- Lettre d'information n°16

**Rapport des activités depuis la dernière assemblée générale du 21 Mars 2002.**

**-1 Nouveau Local :** Notre installation au 10 de la rue Chenoise a demandé une importante préparation. Nous avons, dès le mois de Mai, organisé le planning de l'agencement de cet espace ; nous avons pu le meubler à moindre frais. Cela a mis à contribution les membres du bureau et ceux du conseil d'administration qui l'ont pu afin de transporter tout le mobilier, d'en assurer le remontage, les réparations et la mise en place. Deux tonnes à manipuler, plusieurs journées de travail de façon que ce local soit opérationnel dès le premier Septembre 2002. Encore un grand merci à tous les donateurs et à tous les bénévoles.

Nous nous sommes également dotés des outils nécessaires pour que les membres de notre association qui le désirent puissent travailler (pour l'association) dans de bonnes conditions : Photocopieuse (occasion), téléphone, « mail » (cela nous permet d'être relié( entre autre) avec les associations patrimoniales régionales et nationales.)

Plusieurs postes d'informatiques (des dons), une imprimante adaptée complètent l'organisation matérielle. Nous avons aussi des panneaux mobiles pour la présentation ( par exemple ) d'expositions.

**-2 Lustucru :** Nous avons continué la promotion du livre sur « Lustucru » en organisant des manifestations : (brocante, salons, articles rédactionnels, suivi de la bonne diffusion auprès des Libraires...)

**-3 Expositions-Manifestations extérieures :**

-Nous avons assuré deux expositions dans le nouveau local : « Cours et Passages » mise à notre disposition par la ville de Grenoble et « La poudrière Vauban » réalisée par notre équipe ( Cette exposition a servi de cadre à une conférence donnée le Mardi 22 Octobre 2002 rue Chenoise et a attiré une vingtaine de nos membres.

-Nous avons participé à une brocante rue St Laurent à Grenoble le 13 10 02 afin de faire connaître notre existence au grand public : plusieurs adhésions spontanées, plusieurs bulletins et livres vendus.

-Nous étions présents au salon du livre « Alpin » les 22, 23, 24 Novembre 2002. Gros travail de préparation récompensé par un réel succès (adhésions, ventes de livres, contacts positifs et de nombreuses rencontres). Le thème retenu était « La Poudrière Vauban », nous avons réalisé une exposition ( sur ce sujet ) qui fut très remarquée. Merci à tous ceux qui se sont investis dans cette manifestation.

**-4 Visites organisées :** Dans le cycle des maisons parlantes, le comité a élaboré un programme étalé sur 2002-2003 les Samedis : 12 10 02 Maison Bos (Ile Verte), 26 10 02 Maison diachronique (La Tronche), 16 11 02 la Guitoune (rue Greuse à Grenoble).

- 23 06 02 : Journée du Patrimoine de Pays, deux visites conduites : Arc oriental des restes urbains des enceintes successives de Grenoble conduite par JP Charre et Parc Paul Mistral -Tour Perret avec la participation de notre ami R.Millier.

- 14 01 03 : Nous avons visité les ateliers de « l'AVIPAR », association de valorisation du Patrimoine régional (construction de maquettes réalisées par des handicapés) Nous étions également chargés de réaliser un travail de « mémoire » sur cette association à l'occasion du départ des fondateurs : Mme et Mr Gobert.

Ce travail a été effectué par Mlles Ludivine Janvier et Lauren Andres.

**-5 Revalorisation du Bâti Ancien et Revitalisation du Centre-Ville :** Nous suivons ces dossiers de très prêt.

- Les « friches Urbaines et en particulier « Bouchayer Viallet » : voir article rédactionnel n° 16 de L. Andres .Le périmètre « place ST André- Palais de Justice- Hôtel de Ville Lesdiguières » : nous menons une action commune avec les « Vitrites de Grenoble », une première réunion s'est tenue le 15 01 03.

-Casernes de Bonne : Nous avons participé aux diverses réunions organisées par la ville pour informer la population Grenobloise .Nous avons consigné les études des étudiants en géographie qui ont travaillé sur ce sujet et nos pensées dans notre bulletin spécial n°13 bis de Septembre 2002

Le grand Stade d'Agglomération : Nous avons publié le résumé d'une étude menée par des étudiants de l'I U P( Aménagement et développement Territorial) et avons nous mêmes travaillé avec d'autres associations .constitué un dossier, élaboré un discours. monté des actions et participé à la discussion : voire notre bulletin spécial 13 ter Septembre 2002 .

**-6 La Poudrière Vauban :** Vous avez été informés régulièrement de nos actions pour le sauvetage et la réhabilitation de cet ouvrage.(dernières parutions dans lettre n° 14 et n°15. Depuis et très récemment (Janvier 2003) nous avons participé à la création d'une association spécifique « Poudrière Vauban :A R R P ». Les membres du conseil d'administration sont issus des deux associations P 3 D et Alpyfort. le président délégué est Jean Cognet. A R R P (Association pour la Restauration et la Réutilisation de la Poudrière) se met en quête d'adhérents , de bénévoles et de généreux donateurs

**-7 Nos actions militantes :** -Nous sommes très actifs au sein des C C S(comités consultatifs de secteurs) voulus par la ville de Grenoble et pour répondre à la demande de l'état . (lettre n° 15)

Nouveaux chantiers en cours :

-Avec le service Urbanisme de la Mairie : Concertation autour de la protection du patrimoine historique de Grenoble .

-Lumière de Grenoble - Concertation de Grenoble. etc ...

**-8 Divers :** - Préparation de l'inauguration de notre local 10 rue Chenoise le Jeudi 15 Mai 2003 à 17 h avec la présence de Mr le Maire de Grenoble.

- Collaboration avec l'association « les Amis de Bayard » sur le projet de réhabilitation du couvent des Minimes à St Martin d'Hères (demande de fouilles du site).

Nous avons encore beaucoup d'actions à notre programme (Cimetière St Roch. Tour Perret. les ferronneries d'art des maisons de Grenoble. les fenêtres remarquables. Grenoble : vues d'hier et d'aujourd'hui etc... Cela demande beaucoup de « disponibilité ». Soyons reconnaissants envers nos membres qui se sont investis dans diverses actions et souhaitons que vous soyez nombreux à venir les aider de façon à ce que notre association puisse continuer à faire entendre sa voix de leader patrimonial à Grenoble.

A.Robert

## **Programme 2003 des manifestations extérieures**

**-Samedi 12-04-2003 à 14h30 : Visite de la Casamaures .**Rendez vous sur le parking Totem à l'extrémité de la route de Lyon .Accès par le Bus 33 arrêt « petite Esplanade »participation aux frais 5 euros

**-Jeudi 15-05-2003 à 17h : Inauguration de notre local 10 rue Chenoise.** Rendez vous dans la cour de l'immeuble. visites commentées par petits groupes. Présence de Mr le Maire. Apéritif d'honneur offert par la municipalité.

**-Dimanche 15-06-2003 à 15h :Journée du Patrimoine de Pays. Visite de la maison de Louise Morel .**Rendez vous à 15h sur place : l'ermitage 427 chemin du Mas à St Ismier(plan à disposition au siège)ou à 14h00 parc Paul Mistral devant la vasque Olympique pour regroupement dans les voitures. Participation aux frais 5 euros.

**-A la rentrée les dates seront précisées dans lettre n°17 de Septembre 2003.**

**-Septembre :Brocante rue St Laurent**

**-Octobre :Communication de A.Robert :Grenoble étude passagère hier et aujourd'hui**

**-Novembre :Exposition au salon du livre Alpin place de Verdun :** photos et cartes postales anciennes sur Grenoble ville de garnison.

**-Décembre :Communication de Mr R.Millier :Le parc Paul Mistral et la Tour Perret.**

**En espérant répondre à vos attentes cher(e)s ami(e)s le Bureau**

**P3D : Patrimoine et développement**  
10 Rue Chenoise – 38 000 Grenoble

Page 2